

Anthrax (pulmonaire/cutané)

Mise à jour
04/11/2024Autres dénominations
Bacillus AnthracisInformations relatives à
Cabinets et polycliniques / Médical

Epidémiologie

Agent infectieux

Bacillus anthracis

Réservoir

Environnement, animaux contaminés (laine, cuir)

Mode de transmission

par inhalation de spores lors de manipulation de tissus animaux contaminés
dans des locaux mal ventilés

laboratoire: par inhalation de spores



acte de bioterrorisme: par inhalation de spores (nécessité de mesures de décontamination)

Période d'incubation

1 à 7 jours, possible jusqu'à 60 jours

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

L'application des Précautions Standard est suffisante

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des Mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

Non indiqués en systématique

A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Lunettes de protection

Non, sauf si risque d'exposition à des liquides biologiques

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

 Dispositifs médicaux à usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque

 Vaisselle : filière habituelle

Lit et literie

 Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre



Utiliser les sacs à linge usuels

Environnement

Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration à l'Unité HPCi Vaud

Oui rapidement

Déclaration au service HPCI de l'institution

Oui rapidement

Déclaration au médecin cantonal

Déclaration du médecin par téléphone dans les 2 heures
